

LE DISCOURS DE M. PAUL FAURE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les 40 heures

On a dit que la pause signifiait lassitude et découragement, que Léon Blum, fatigué, voulait en aller et avait déjà son successeur. Comme on n'a pas pu nous renverser, on imagine que nous nous déciderons de nous-mêmes au suicide. Tout cela est une pure absurdité. France l'exemple des quarante heures. S'opposer à leur application est une chose insensée. Les vouloir partout à la fois et uniformément n'est pas plus raisonnable. Il n'y a pas de loi sociale. La Société moderne, ni pour un libéralisme économique frappe à mort par la force des choses ni pour l'anarchie. Les intérêts en jeu sont trop complexes pour qu'un tiers puisse les utiliser à l'autorité souveraine de l'Etat expression de la collectivité nationale.

Accord préalable des partis de la majorité du Front Populaire

La « pause » signifie autre chose encore que la mise au point et l'adaptation prudente de ce qui a été dit. Elle permet l'examen réfléchi et l'étude des conditions de réalisation du reste du programme. Il y a le Fonds National de chômage, les assurances sociales, les retraites pour les vieux travailleurs. Nul d'entre nous ne renonce à rien de tout cela, et même si tout cela était atteint, demain la tâche ne serait pas terminée pour nous. Les retraites pour les vieux de la vie des peuples devra sans cesse être enrichie et embellie par plus de bien-être et plus de justice.

Mais la tâche n'est pas terminée. On est en train de se heurter à des obstacles du réel. On est bien obligé d'un tenir compte. C'est ainsi que pour les vieux sans ressources, il sera possible d'améliorer leur sort rapidement. Pour le problème plus général, plus vaste de la retraite des travailleurs, il faudra rechercher des recettes considérables.

Ce n'est pas là seulement une question de gouvernement. L'accord préalable des partis de la majorité du Front Populaire suppose. Le Parti socialiste est naturellement prêt à proposer, quand on le voudra, les bases de ce programme. Il l'a déjà tenté au moment de l'élaboration du programme du rassemblement populaire.

Le Gouvernement veille et veillera à la stricte application des accords Matignon

Il faut laisser à la production et aux producteurs le temps de s'adapter aux nouvelles conditions de travail. Il faut donner aux producteurs le temps d'organiser le tourisme et les transports en vue des loisirs des travailleurs. Il faut aider les pouvoirs publics à rechercher les moyens de financement des grands travaux d'utilité publique, d'équipement national.

Il faut par des conventions collectives entre petits et moyens producteurs permettre à ceux-ci de rester ainsi fidèles à la volonté du suffrage universel. Il faut qu'il applique, en ce temps de pause, la législation sociale votée par le quinquennat du parlement.

Il faut par des conventions collectives entre petits et moyens producteurs permettre à ceux-ci de rester ainsi fidèles à la volonté du suffrage universel. Il faut qu'il applique, en ce temps de pause, la législation sociale votée par le quinquennat du parlement.

Il faut par des conventions collectives entre petits et moyens producteurs permettre à ceux-ci de rester ainsi fidèles à la volonté du suffrage universel. Il faut qu'il applique, en ce temps de pause, la législation sociale votée par le quinquennat du parlement.

Il faut par des conventions collectives entre petits et moyens producteurs permettre à ceux-ci de rester ainsi fidèles à la volonté du suffrage universel. Il faut qu'il applique, en ce temps de pause, la législation sociale votée par le quinquennat du parlement.

Il faut par des conventions collectives entre petits et moyens producteurs permettre à ceux-ci de rester ainsi fidèles à la volonté du suffrage universel. Il faut qu'il applique, en ce temps de pause, la législation sociale votée par le quinquennat du parlement.

Il faut par des conventions collectives entre petits et moyens producteurs permettre à ceux-ci de rester ainsi fidèles à la volonté du suffrage universel. Il faut qu'il applique, en ce temps de pause, la législation sociale votée par le quinquennat du parlement.

Il faut par des conventions collectives entre petits et moyens producteurs permettre à ceux-ci de rester ainsi fidèles à la volonté du suffrage universel. Il faut qu'il applique, en ce temps de pause, la législation sociale votée par le quinquennat du parlement.

Il faut par des conventions collectives entre petits et moyens producteurs permettre à ceux-ci de rester ainsi fidèles à la volonté du suffrage universel. Il faut qu'il applique, en ce temps de pause, la législation sociale votée par le quinquennat du parlement.

120 Millions à gagner AU SWEEPSTAKE DU GRAND PRIX DE PARIS

Les billets sont en vente dès maintenant. Vous pouvez vous les procurer vous-même à nos dépositaires, à nos vendeurs, ou à nos bureaux, 180 rue de Paris à Lille. Dixième de billet 11 fr. Le carnet de dix dixièmes du même numéro 110 fr. Le carnet de dix dixièmes dans dix numéros et 25 autres différents 110 fr. Pour les envois par poste, joindre un mandat à la commande, et ajouter 2 francs pour la France et 3 francs pour l'étranger. Aucun envoi contre remboursement.

Perrin, sous-secrétaire d'Etat ; M. Hymans, député de la circonscription, plusieurs sénateurs et députés du département.

A l'occasion de cette fête, M. Paul Boncour a prononcé un discours dont voici les principaux passages : « Nous sommes attachés à ce gouvernement par un lien social et salutaire. L'avènement du socialisme au pouvoir et la justification de leur long combat, pour ces positions nationales, c'est ce qui nous a rapprochés. Une fois à la barre, tout parti qui aspire à gouverner ce pays et s'il doit partir, il a le devoir de laisser la majorité actuelle prendre le pouvoir. Ce qui devrait dégager une majorité nouvelle, après le vote d'une réforme électorale et non pas des combinaisons sans neteté et sans durée. »

M. JARDILLIER à Toulouse

Toulouse, 2. — M. Jardillier a présidé aujourd'hui la fête annuelle de la Fédération des travailleurs de P. T. T. Le ministre a reçu divers personnalités de la Bourse du Travail. Le ministre a assuré les assistants qu'une loi d'amnistie pour les fonctionnaires condamnés par les tribunaux militaires, serait bientôt votée. Il a annoncé, d'autre part, que la loi de 40 heures serait appliquée immédiatement.

M. SELLIER DANS LES BASSES-ALPES

Digne, 2. — M. Sellier, ministre de la Santé publique, a visité ce matin la clinique d'héliothérapie d'Aiglon. Le soir a eu lieu un banquet où divers discours ont été prononcés.

M. RIVIERE DANS LE LOIRET

Meung-sur-Loire, 2. — A l'issue des travaux de la Commission de l'Union départementale des mutilés et anciens combattants du Loiret, M. Rivière a prononcé un discours dans lequel il a rappelé l'œuvre du gouvernement en faveur des victimes de la guerre.

REORGANISATION de la direction générale de la Sûreté nationale

« Pour être bonne, une police doit être exactement renseignée » souligne le Ministre de l'Intérieur dans son rapport

Paris, 2. — Le « Journal Officiel » vient de publier une série de décrets portant modification de l'organisation actuelle de la Direction générale de la Sûreté nationale. Cette modification entraîne notamment la création, rue des Saussaies, d'un service des renseignements généraux chargé des questions politiques et qui remplacera le service des Informations de la Sûreté que l'on dénomme jusqu'à maintenant : « Centre général des services de police administrative ».

Dans son rapport préliminaire au président de la République, M. Max Dufour, ministre de l'Intérieur, justifiant les mesures qu'il est amené à prendre, explique qu'une police, « pour être bonne, doit être exactement renseignée. Or, jusqu'à présent, divers événements récents ont permis de constater que les renseignements que dispose le service d'Informations de la Direction générale de la Sûreté nationale ».

Le Ministre de l'Intérieur souligne, en outre, que les réformes qu'il propose n'apportent au budget aucune charge nouvelle. Mieux, elles allègent de 21.000 francs.

M. Moitteux, directeur général de la Sûreté nationale, garde son poste actuel avec le rang de préfet hors classe. M. Chevreux, directeur du cabinet du ministre, est nommé directeur des services de renseignements généraux et de la police administrative ; M. Cadot prend la direction de l'administration de la police et des affaires générales ; M. Combes, la direction de la police du territoire et des étrangers.

En outre, le poste d'inspecteur général des services de police est supprimé. Le poste de directeur des services de police est attribué à M. Mondanel, contrôleur général des recherches. Cette mesure est destinée à renforcer la liaison entre les services centraux de police criminelle avec ceux de la préfecture de police et de tous les parquets du territoire, ainsi qu'à entretenir les rapports prévus par les conventions internationales en vigueur avec les polices criminelles étrangères.

AJOURNEMENT DU VOYAGE DE M. DALADIER AU MAROC

Rabat, 2. — En raison des modifications apportées dans l'ordre des travaux parlementaires, le voyage de M. Daladier au Maroc a été ajourné.

M. HERRIOT A DÉCERNÉ HIER LE « MÉRITE CIVIQUE »

La Ligue du Mérite Civique placée sous le haut patronage de M. Lefebvre, président de la République, et dont M. Herriot, président de la Chambre, est le Président d'honneur, a tenu ce après-midi au centre Marcelin Berthelot sa septième séance solennelle à l'occasion de la remise de ses récompenses.

Au cours de cette fête qui était dotée d'un programme artistique de choix, M. Raymond Hugo, président de la Ligue, donna lecture du palmarès qui, cette année, comportait une promotion spéciale : « Les lettres à l'honneur ».

On put ainsi applaudir au passage les noms de MM. Maurice Donnay, Claude Farrère, Henri Labedan, de l'Académie française, etc.

En outre, la Croix d'honneur du Mérite Civique fut décernée à titre posthume à l'aviateur Jean Mermoz, tandis que la médaille d'or était décernée à ses compagnons.

Enfin, au cours de cette solennité, M. Edouard Herriot, président de la Chambre, remit les décorations suivantes aux titulaires de la région du Nord :

Médaille d'Or du Mérite Civique : à M. Louis Delors, adjoint au maire de Lille, président d'honneur de l'Union nationale des Prisonniers Civils de Guerre.

Médailles de bronze : à MM. Oscar Rémy, président de la section de Moutaux ; Arthur Salomé, administrateur secrétaire général honoraire de la section de Lille ; Paul Bourguin, avocat-conseil, à Lille.

Médailles d'argent : à MM. Victor Delloye, administrateur de l'Union nationale des Prisonniers Civils de Guerre ; et Noël Henry, de Tournai.

A BRUXELLES, 20.000 A.C. ONT MANIFESTÉ CONTRE LES PROJETS D'AMNISTIE DES FLAMINGANTS

Bruxelles, 2. — La manifestation de protestation des anciens combattants flamands contre les projets d'amnistie des flamings condamnés après la guerre pour trahison s'est déroulée ce matin dans le calme en dehors d'un incident sans gravité, provoqué par un groupe de rexistes. Plus de 20.000 vétérans de la guerre avaient répondu à l'appel de l'Union des fraternités de l'armée de campagne.

Place de la Bourse, un groupe d'une cinquantaine de rexistes ayant acclamé la délégation de la légion nationale, groupement d'anciens combattants d'extrême-droite, une échauffourée sans conséquences s'est produite avec les assistants. Vers midi, le cortège se dirigea vers le palais national où le bureau de l'Union des fraternités de l'armée de campagne allait déposer au palais royal une protestation écrite contre « l'amnistie des traîtres ».

LA MANIFESTATION FRANCO-BELGE AU MUR DES FUSILLÉS, A TOURNAI

ELLE AURA LIEU, LE 6 MAI

Le jeudi 6 mai, jour de l'Ascension, une manifestation du Souvenir en l'honneur des Français fusillés à Tournai aura lieu à 11 h. 30, devant le Mémorial érigé dans la cour de la caserne du 3e régiment de Chasseurs à pied.

Avant cette cérémonie, les autorités, groupements d'anciens combattants, sociétés patriotiques françaises seront reçues officiellement à l'Hôtel de Ville par le Conseil communal et seront conduites ensuite en cortège au pied du Mur des Fusillés.

LA SEMAINE DE L'ENFANCE

Une conférence inaugurale du docteur Porez, à Radio-P.T.T.-Nord

Le docteur Porez, pédiatre lillois bien connu, présenta au Comité départemental de la Semaine de l'Enfance, à Lille, une conférence inaugurale à l'occasion de la Semaine de l'Enfance (du 2 au 9 mai) et dont il importe d'assurer le succès.

Cette conférence est destinée à attirer l'attention des parents sur la nécessité d'une bonne hygiène dans les premiers mois de la vie, condition d'une saine robuste pour l'avenir.

Mais combien d'enfants sont des victimes innocentes, des enfants malheureux, abandonnés, dit le conférencier, dans la mesure de vos moyens à faire apparaître un rayon de soleil, un peu de bonheur dans ces foyers de misère, à contribuer à faire de beaux enfants !

Et le docteur Porez envisager les moyens à appliquer pour donner à l'enfant la beauté ou mieux la santé.

ASSEMBLÉES, CONGRÈS, RÉUNIONS DANS LA RÉGION

A l'Institut Départemental des Aveugles et Sourds-Muets de Ronchin on a fêté les 25 ans de présence de M. Cauvin

On a fêté dimanche, à 10 h. du matin, à l'Institut des Aveugles et Sourds-Muets de Ronchin, les 25 ans de présence de M. Cauvin, directeur.



UNE VUE DE LA SALLE DES FÊTES PENDANT LA CÉRÉMONIE.

Parmi les personnalités présentes, citons MM. Vanlaton, chef de division honoraire à la Préfecture du Nord ; Jacquy, chef de cabinet adjoint ; Dr. Bué, Chevalier, maire de Ronchin ; Lagache, adjoint ; Dr. Faublanq ; Julien Dupuis, chef d'orchestre, etc.

Après l'exécution de « Danes Norvégiennes », des allocutions glorifiant le dévouement de M. Cauvin furent prononcées.

Des discours furent prononcés par MM. Turbot, adjoint au maire, représentant M. Millot, entouré de MM. De Lauwerens et Saint-Quentin, adjoints ; La Mithouard, délégué aux fêtes ; Dremaux, délégué à l'Assistance, etc.

M. Charles Gaubert, sous-préfet, et le Conseil de Lithuanie assistaient à cette cérémonie.

Des discours furent prononcés par MM. SAINT-QUENTIN, au nom de la Ville de Valenciennes ; Delepoulle, au nom de l'Union départementale des Otages de Guerre ; Ch. Gaubert au nom du Gouvernement. Enfin, par M. Daniel Vincent, Président de la Commission de l'Armée, qui, après avoir remercié l'assistance de l'accueil personnel qui lui est réservé et dont M. Gaubert a été l'affectueux interprète estime que les Otages ont justement pensé que sa place était parmi eux aussi comme Président de la Commission sénatoriale de l'Armée ; « La force morale qui les a fait témoins de la France dans l'épreuve est la même que celle dont le peuple et les soldats français témoignèrent pour la défense commune, sous le régime technique de la défense est la condition de cette force morale. C'est pourquoi nous avons voulu que la frontière du Nord soit ouverte contre l'hygiène. Notre région a une route et une proie, route de pénétration classique au cœur du pays, proie convoitée par la richesse de son sol et de son organisation de production. Elle est le boulevard de la patrie. La mettre en état de blocus mettrait en sûreté la Nation entière ».

M. Daniel Vincent longuement acclamé par l'assistance termina par ces mots : « Et, comme nous savons la profonde et constante volonté de paix de la France, c'est servir la paix humaine, œuvre des peuples libres ».

Le colonel SIEGLER, visiblement heureux de se retrouver entouré de ses amis s'associa à l'hommage rendu à la mémoire des disparus et leva son verre à l'Union des Français.

Une tombola termina cette réunion.

LE CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DU NORD de P.U. N. C. à Merville

Le Congrès débuta, vers 11 h., sous la présidence de M. Félix, entouré au bureau de MM. Goudaert, président du groupe du Nord ; Roupain, secrétaire ; Kuntz, trésorier ; Fontenelle, trésorier de l'Union Fédérale des A.C. ; Olivier, président de la Fédération des A.C. ; Raudot, président national des Jeunes de l'U.N.C. ; Speybrock, secrétaire de la Fédération du Nord des Associations de mutilés, réformés, veuves de guerre, orphelins et ascendants ; Deconinck, secrétaire adjoint de l'Association générale des Mutilés de la Guerre ; Cappel, secrétaire général du Comité départemental des mutilés A.C. et Victimes de la Guerre ; Schouteten, président des A.C. belges ; Mahieu, des Fédérations ; Parmentier, Pichon, Bequart, députés ; Quille, maire de Merville, etc.

En ouvrant la séance, M. Félix excusa le président national, M. Jean Goy, et souhaita la bienvenue aux congressistes.

Le sergent fut ensuite envisagé ; puis il donna quelques conseils hygiéniques ; il ajouta des indications au sujet des soins de l'habillement, du sommeil, de la marche, de la dentition, du langage. L'oration, le soleil, les exercices furent considérés par le conférencier comme des facteurs du développement régulier et harmonieux du bébé.

Une personnalité pathétique sublimait l'amour maternel termina cette conférence instructive et précieuse en enseignements.

Il émet le vœu que les groupes départementaux soient représentés au sein du Conseil National, proportionnellement au nombre de leurs cotisants. Il se félicite des bonnes relations qui existent entre l'U.N.C. et la Fédération des A.C. et l'Union Fédérale et souhaite que leur union se réalise sur un programme minimum d'action. Il annonce que les services administratifs vont quitter la rue de Valenciennes, grâce à une souscription, l'U.N.C. du Nord posséderait ainsi « sa maison », à Lille. Il se déclara enfin satisfait du développement des groupes de jeunes et réclama une entente plus complète entre tous les A.C.

Le Congrès se termina par une séance de l'Action des jeunes. Le parole est maintenant à M. RANDOT, président national des Jeunes de l'U.N.C. Il affirma : « Il faut mettre la patrie au-dessus de tout. Le travail est le plus noble des devoirs. Vouloir garder notre indépendance, nous ne faisons pas de politique, mais nous, les jeunes, n'iront pas en avant le poing tendu. Toutefois, les patrons n'ont pas toujours compris qu'il fallait permettre aux ouvriers d'élever leurs enfants dans l'échelle sociale. Nous réclamons qu'on établisse des corporations, non celles de Mussolini ou d'Hitler, mais des corporations bien françaises, basées sur l'union du capital, de l'intelligence et du travail. Nous condamnons le capital et la grosse finance. Le capital doit être mis au rang de serviteur. Face à la révolution à nos portes, le rassemblement français est nécessaire. Il faut une réforme des valeurs spirituelles et morales ».

LE CONGRÈS ANNUEL DES OTAGES FRANÇAIS A VALENCIENNES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

A l'issue de la messe se tint l'assemblée générale dans la Salle des Académies.

M. DELEPOULLE, de Lille, président des Otages, présida la séance, assisté de MM. TISON, secrétaire général ; Lempereur, Marinier, Tromont, Bureau membres du Comité.

En ouvrant le Congrès, M. DELEPOULLE salua l'assistance nombreuse, en partie composée par les vaillantes Femmes de France, obscures et modestes héroïnes de la Grande Guerre.

On agita la question du siège du Congrès de 1938. La ville de Sedan fut proposée ainsi que celle de Lille où, déclara M. Delepoulle, le Congrès coïnciderait avec la grande exposition de Lille.

Avant de lever la séance, le président répondit à une interpellation en montrant que l'Association « qui représente des gens qui ont souffert pour la France » tout simplement, n'a ni l'intention de faire de la politique, ni de vouloir voter la Patrie avec la main franchement tendue, dit-il, nous ne devons pas commencer par diviser.

Il fut longuement applaudi et son opinion fut ratifiée par le vote unanime.

Reception et banquet

Vers midi, l'assemblée terminée, les Otages furent reçus à l'Hôtel de Ville par la Municipalité.

M. Turbot, adjoint au maire, représentant M. Millot, entouré de MM. De Lauwerens et Saint-Quentin, adjoints ; La Mithouard, délégué aux fêtes ; Dremaux, délégué à l'Assistance, etc.

M. Charles Gaubert, sous-préfet, et le Conseil de Lithuanie assistaient à cette cérémonie.

Des discours furent prononcés par MM. SAINT-QUENTIN, au nom de la Ville de Valenciennes ; Delepoulle, au nom de l'Union départementale des Otages de Guerre ; Ch. Gaubert au nom du Gouvernement. Enfin, par M. Daniel Vincent, Président de la Commission de l'Armée, qui, après avoir remercié l'assistance de l'accueil personnel qui lui est réservé et dont M. Gaubert a été l'affectueux interprète estime que les Otages ont justement pensé que sa place était parmi eux aussi comme Président de la Commission sénatoriale de l'Armée ; « La force morale qui les a fait témoins de la France dans l'épreuve est la même que celle dont le peuple et les soldats français témoignèrent pour la défense commune, sous le régime technique de la défense est la condition de cette force morale. C'est pourquoi nous avons voulu que la frontière du Nord soit ouverte contre l'hygiène. Notre région a une route et une proie, route de pénétration classique au cœur du pays, proie convoitée par la richesse de son sol et de son organisation de production. Elle est le boulevard de la patrie. La mettre en état de blocus mettrait en sûreté la Nation entière ».

M. Daniel Vincent longuement acclamé par l'assistance termina par ces mots : « Et, comme nous savons la profonde et constante volonté de paix de la France, c'est servir la paix humaine, œuvre des peuples libres ».

Le colonel SIEGLER, visiblement heureux de se retrouver entouré de ses amis s'associa à l'hommage rendu à la mémoire des disparus et leva son verre à l'Union des Français.

Une tombola termina cette réunion.

LE CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES régionales s'est tenu à Lille

Dimanche matin s'est tenu à Lille dans une salle de l'hôtel de Ville, le Congrès de la Fédération des coopératives régionales.

De nombreux congressistes y assistèrent, sous la présidence de M. Bricou, président de l'Union des coopératives de Caudebec.

A la suite des exposés de MM. Georges Dumoulin, secrétaire de l'Union départementale des syndicats ouvriers, un débat s'est institué sur les différentes résolutions à adopter. De nombreux vœux ont été émis et adoptés concernant la défense des coopératives.

La séance du matin s'est terminée par un banquet où furent prononcés des discours de bienvenue.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Lundi 3 mai. — Soleil : lever à 4 h. 25 ; coucher à 19 h. 07. — Lune : lever à 0 h. 45 ; coucher à 10 h. 38. — Aujourd'hui : Rogations ; demain : Ste-Roch.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 2 mai 1937, à 9 h. 30 : Baromètre : 764 mm. 5 ; baisse depuis la veille de 2 h. 20 ; min. : 758 ; max. : 770 ; pluie : 12.7 ; min. : 7.8 ; max. : 15.4. — Etat hygrométrique : 79. — Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 9 heures : néant. — Direction du vent : Nord-Est ; force : assez forte. Direction des nuages : Nord-Est. — Etat du ciel : rares nuages.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord : Assez beau temps, après-midi, puis beau. Vent du secteur Est, faible à modéré. Le maximum de température sera en faible hausse par rapport à celui de la veille.

NOTRE CALENDRIER HISTORIQUE 3 Mai

1382. A la tête d'une troupe de Gantois révoltés, Philippe d'Artevède s'empare de Bruges, en chassant le gouverneur et prend le titre de régent de Flandre ; il périra peu de mois après, à la sanglante bataille de Roosebeke, gagnée par le roi de France Charles VI, le Bien-Aimé.

1645. Condé et Turenne infligent une grave défaite près de Nordlingen (Bavière) aux impériaux, commandés par le général de Mercy. Ce dernier est mortellement blessé, alors qu'il se croyait vainqueur.

1809. Les maréchaux Oudinot et Masséna mènent sur les Autrichiens la bataille d'Ebersberg.

1814. Appelé par les Souverains alliés à Bruges, en chassant le gouverneur et prend le titre de régent de Flandre ; il périra peu de mois après, à la sanglante bataille de Roosebeke, gagnée par le roi de France Charles VI, le Bien-Aimé.

1856. Mort de Louis Bonaparte, héritier présomptif de la couronne de Hollande, le petit-fils du prince Jean-Jacques de Napoléon I^{er}. Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie, avait épousé en secondes noces Clémentine, fille cadette de Léopold II, roi des Belges.

La Politique Régionale

PARTI REPUBLICAIN-RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE

Un Congrès, hier, à Lille de la Fédération du Nord

La Fédération Radicale et Radicale-Socialiste du Nord, continuant ses tournées de propagande à travers le département, avait convoqué ce matin, hier, Lille, dans la salle des Dauphins, rue de la Baillière, une sorte de congrès auquel participèrent des délégués venus de tous les départements et qui avait pour principal objet la discussion sur les mesures à prendre en vue de sauvegarder les droits et l'existence des classes moyennes.

LA SÉANCE DU MATIN

Elle s'ouvrit à 10 h. 30, sous la présidence de M. Jean Levy, président de la Ligue radicale, assisté de M. Robert Vanruiten, secrétaire adjoint, et de M. Louis Dujardin, secrétaire adjoint. M. Robert Vanruiten, secrétaire adjoint, déclara que le Congrès avait pour but de discuter sur les mesures à prendre en vue de sauvegarder les droits et l'existence des classes moyennes.

DEFENSE ET ORGANISATION DES CLASSES MOYENNES

La séance, levée à 12 h. 30, a été reprise à 14 h. 30, sous la présidence de M. Jean Levy, président de la Ligue radicale, assisté de M. Robert Vanruiten, secrétaire adjoint, et de M. Louis Dujardin, secrétaire adjoint.

Le Congrès a été clos par un banquet où furent prononcés des discours de bienvenue.

Le Congrès a été clos par un banquet où furent prononcés des discours de bienvenue.

